

Communiqué de presse

L'aide sociale, plus indispensable que jamais

Statistique de l'aide sociale 2016

Berne, le 19 décembre 2017 – **En 2016, le taux d'aide sociale en Suisse a légèrement augmenté, comme le montre la nouvelle statistique de l'aide sociale de l'OFS. La Conférence suisse des institutions d'aide sociale (CSIAS) demande des mesures de prévention ciblées pour les groupes à risque – les enfants et les familles, les personnes de plus de 50 ans ainsi que réfugiés et les personnes admises à titre provisoire.**

Selon la Statistique suisse de l'aide sociale de l'Office fédéral de la statistique (OFS), 3,3% de la population résidente en Suisse ont touché des prestations d'aide sociale en 2016. Ainsi, le taux d'aide sociale a augmenté de 0.1% par rapport à 2015. Cette augmentation montre que les mutations structurelles du marché du travail et les évolutions dans le domaine de l'asile se répercutent sur l'aide sociale.

La CSIAS est préoccupée de noter qu'un tiers des bénéficiaires de l'aide sociale sont des enfants et des adolescents de moins de 18 ans et que le taux d'aide sociale des personnes de plus de 55 ans a continué à augmenter. Pour protéger les enfants et les adolescents contre la pauvreté, il faut mettre en place des mesures de politique familiale. Des allocations pour enfants plus élevées, des structures d'accueil extrafamilial abordables ainsi que des prestations complémentaires pour familles à faible revenu (PCFam), telles que certains cantons les connaissant déjà, sont des instruments appropriés.

L'augmentation du nombre de personnes âgées à l'aide sociale est alarmante. Même bien qualifiées, les personnes de plus de 50 ans ont beaucoup de difficultés à retrouver un emploi. Pour les plus de 50 ans, une amélioration rapide et durable des conditions permettant la réinsertion professionnelle est indispensable.

Pour éviter que les coûts de l'aide sociale augmentent encore davantage, il faut par ailleurs développer des mesures ciblées en faveur des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire. Depuis plus de deux ans, la CSIAS revendique un engagement plus fort et des moyens plus conséquents destinés à l'insertion professionnelle des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire. Si nous ne réussissons pas à insérer ce groupe de personnes dans le marché du travail, le nombre de réfugiés dépendant de l'aide sociale et, par la suite, les coûts d'aide sociale des cantons et des communes continueront à augmenter.

Les chiffres publiés aujourd'hui montrent une fois de plus que l'aide sociale en tant que dernier filet de la sécurité sociale joue un rôle essentiel pour la stabilité de la société en Suisse et pour la prévention de la pauvreté. Etant donné que l'existence d'une part croissante de la population est assurée par l'aide sociale, la définition de standards contraignants et reconnus sur le plan national en matière de montant des prestations est indispensable.

Renseignements

Markus Kaufmann, Secrétaire général de la CSIAS 031 326 19 14
Ingrid Hess, Communication CSIAS 031 326 19 13

Monbijoustrasse 22, Postfach, CH-3000 Bern 14
T +41 [0]31 326 19 19, F +41 [0]31 326 19 10
admin@skos.ch, www.skos.ch